

LES CANDIDATURES AU PRIX DU PREMIER MINISTRE POUR LES CLUBS PHILANTHROPIQUES SONT MAINTENANT OUVERTES

Le gouvernement de la Saskatchewan accepte actuellement les mises en candidature au Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques de 2019.

Créé en 2013, le Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques rend hommage au dévouement et à la générosité des clubs de bienfaisance de la province.

« Les clubs philanthropiques font partie intégrante de notre province. Leurs activités ont un impact important sur nos collectivités », a déclaré le premier ministre Scott Moe. « Par leurs œuvres philanthropiques, ces sociétés de bienfaisance fournissent à un grand nombre de personnes et d'organismes des ressources et de l'aide qui, non seulement, enrichissent les vies en Saskatchewan, mais contribuent aussi au succès durable de la province. »

Les clubs admissibles au Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques doivent être des groupes bénévoles sans but lucratif ou des sociétés d'aide mutuelle dont les membres se rencontrent régulièrement afin de recueillir des fonds au bénéfice d'autres organismes. Leur mandat doit être d'améliorer la vie des résidents de la Saskatchewan. Ce prix ne peut pas être remis à un particulier et les clubs philanthropiques ne peuvent pas présenter leur propre candidature.

La date limite pour soumettre une candidature à ce prix est le 15 avril 2020.

Les clubs lauréats du Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques recevront leur prix dans le cadre d'un événement qui aura lieu en 2020 dans leur collectivité.

Pour proposer la candidature d'un groupe au Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques ou pour plus de renseignements, consultez le site <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/honours-and-awards>.

Renseignements :

Brittany Compton

Affaires intergouvernementales

Regina

Téléphone : 306-787-5389

Courriel : Brittany.Compton@gov.sk.ca